



## Plongez sans vous mouiller à Monaco !

Une première en Europe en avant-première au Musée océanographique de Monaco



Avec Google Maps vous pouviez parcourir la terre en direct de votre canapé. Désormais vous pouvez plonger dans les plus belles mers du Monde sans vous mouiller dans une dizaine de spots référencés. Dans quelques semaines, **Monaco sera le premier site sous-marin européen à être dévoilé** grâce au partenariat établi **entre Google, le Catlin Seaview Survey et le Musée océanographique de Monaco**, « le Temple de la mer » !



[maps.google.com/ocean](https://maps.google.com/ocean)



**Du 18 au 21 octobre, l'équipe de photographes et scientifiques subaquatiques d'«Underwater Earth » qui réalisent les clichés panoramiques à travers le monde (Australie, Hawaii, Galapagos, Bahamas,...) s'est arrêtée pour la première fois en Europe pour réaliser une dizaine de plongées dans la réserve marine du Larvotto et les eaux de la Principauté de Monaco.**

Le matériel utilisé a été spécialement conçu avec des objectifs fisheye multiples synchronisés capables de réaliser des photos sphériques totalement immersives. Il permet, dans le cadre du « Catlin Seaview Survey », de réaliser un état des lieux photographique de référence de sites de grande qualité pour suivre leur évolution dans le temps. Mais ces photos exceptionnelles ne sont pas réservées aux spécialistes et permettent aux internautes de se « jeter à l'eau » avec une liberté que même les plongeurs peuvent leur envier.

**La primeur de ces photos sera réservée** aux visiteurs du Musée océanographiques de Monaco via le « Liquid Galaxy » installé par google en décembre 2012 à l'initiative de S.A.S. le Prince et de la Fondation Prince Albert II. **Le Liquid Galaxy est un simulateur** qui permet de découvrir Google Earth grâce à 7 écrans aménagés en cercle autour de l'utilisateur... **Dans un deuxième temps, les images seront disponibles** dans la galerie Google Maps.

**Cette opération est réalisée à l'initiative du Musée océanographique**, en partenariat avec la Fondation Prince Albert II, le Gouvernement princier : Direction des Affaires Maritimes, Direction de l'Environnement, ainsi que l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature, l'Ecole Bleue et le Yacht Club de Monaco.

Ces photos permettront de faire découvrir au plus grand nombre la richesse des fonds marins de la Principauté, montrant que grâce à un engagement de longue date, une côte très urbanisée peut aussi offrir des fonds préservés et riches.

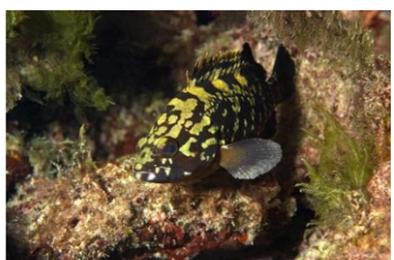
Cette démarche innovante trouve naturellement sa place dans le dispositif de recensement et de protection de la biodiversité marine mis en place par la Principauté et qui a notamment permis de confirmer le retour en force du mérou brun !



### La réserve marine de Monaco

Dès 1908, les premières mesures de protection au sein de la zone marine du Larvotto ont été mises en œuvre. Elles aboutissent en 1978 à la création de la première réserve marine de Monaco.

Cette Aire marine protégée, qui s'étend de la frontière Est entre Monaco et la France jusqu'au pied du forum Grimaldi sur une superficie de 33 hectares, est principalement destinée à la conservation et à la valorisation d'un herbier de posidonies. Cette zone a d'ailleurs été classée en zone RAMSAR (Convention sur les zones humides d'importance internationale).



Elle dispose d'un statut de protection renforcé. Seule est autorisée la pratique des bains de mer, et sous certaine condition les sports nautiques, la recherche scientifique et la plongée sous-marine. Toute autre activité est interdite. Sa gestion est confiée à l'Association pour la Protection de la Nature et sa protection est assurée par la Police Maritime.

La Direction de l'Environnement assure un suivi régulier des eaux de la Principauté grâce à des inventaires, des cartographies, le suivi d'indicateurs biologiques, de la qualité des eaux littorales et de baignade.

Les inventaires d'espèces et d'habitats sont des outils de connaissance, de sensibilisation, mais également d'aide à la décision pour l'État dans la mise en œuvre de sa stratégie de surveillance et de protection de la biodiversité marine et de sa politique d'aménagement